

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 **Lieu du contrôle:** AVENUE DES EPERVIERS 88, 1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE

📄 **Type de contrôle:** Mise en Usage (6.4)

📅 **Date du contrôle:**
16/06/2026

📅 **Prochaine visite avant le:**
16/06/2051

👤 **Agent-visiteur:**
Ismael Raoudi

CONCLUSION : CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre	
Nom	Costi Elec
Adresse	Avenue Nellie Melba 101/4, 1070 Anderlecht, Belgique
Propriétaire, Exploitant ou Gestionnaire	
Nom	Laura François
Adresse	AVENUE DES EPERVIERS 88, 1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE
Installateur	
Nom	Costi Elec
TVA	BE0741814824

Identification de l'installation électrique

Adresse	AVENUE DES EPERVIERS 88, 1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE
Numéro de Compteur (Jour)	60234391
Numéro de Compteur (Nuit)	-
Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD)	Sibelga
Type de Bâtiment	Appartement APPARTEMENT 9
Code EAN	-

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambermont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles

Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de Contrôle	Mise en Usage (6.4)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/06/2020 et après le 01/10/1981
Fondations	Avant 81
Des dispositions dérogatoires pour les anciennes installations électriques domestiques existantes ont été appliquées (Livre 1 8.2.1)	
Des dispositions dérogatoires pour les installations électriques domestiques ancien RGIE ont été appliquées (Livre 1 8.2.2)	

Description de l'installation électrique et du raccordement

Liaison Compteur-Tableau	VOB 3X6
Tension de Service	3 x 230 V
Protection Générale	40A 3P
Protection Maximale	40A 3P
Nombre de Tableaux	1
Prise de Terre	Piquet de Terre
Résistance de Dispersion	27 Ω
Isolement	0,8 M Ω

Différentiel(s)

Description	Type	Calibre	Sensibilité
A-300mA-40A	A	40 A	300 mA

Contrôles et essai

Équipement de test: FLK-TI-015 / 5585097

Schémas/Plans	OK
Liaisons Equipotentielles	OK
Test BP du DDR (ΔI_n)	OK
Courant Différentiel Nominal du DDR (ΔI_n)	OK
Contrôle de l'État	OK
Raccordements	OK
Matériel Fixe	OK
Protection Contre les Contacts Directs	OK
Protection Contre les Contacts Indirects	OK
Protection Contre les Surintensités	OK

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/Plans	OK
---------------	----

Infractions

Néant

Remarques

Code	Libellé
1. Installation domestique	
RDE4	Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.
RDE5	Ce contrôle ne comprend que ces parties de l'installation électrique comme indiquées sur les parties correspondantes (et signées) des schémas.

Conclusion du contrôle

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse et très basse tension.

Si d'application, Atlas Contrôle certifie que l'agent-visiteur a scellé le dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique.

Si d'application, les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans 25 ans suivant le contrôle.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

L'agent Visiteur

Ismael Raoudi



Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Annexes